BASES JURIDIQUES, FISCALES ET SOCIALES DES CONTRATS COLLECTIFS (PRÉVOYANCE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ)

Prévoyance - Santé

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, responsables de produit ou de marché en assurance collective, dans les organismes assureurs ou sociétés de courtage, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Apprendre et maîtriser les bases juridiques, fiscales et sociales de la protection sociale complémentaire des salariés en entreprise afin de mieux analyser et développer les contrats d'assurance correspondants.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les différents systèmes de protection sociale institués dans une entreprise.
Analyser et distinguer les règles juridiques sociales, fiscales et assurancielles qui s'appliquent.
Renforcer leurs compétences sur l'environnement juridique des contrats d'assurance correspondants.

Quelles méthodes mobilisées ?

La formation se déroule via une revue très complète donnant une large vision des principes et des textes juridiques, sociaux et fiscaux qui régissent la protection sociale complémentaire.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?



Isabelle HADOUX VALLIER,
Expert en Protection sociale, rémunérations et assurance depuis 1995, tout d'abord chez un assureur, puis en tant qu'Avocat, aujourd'hui chez Barthélémy Avocats, elle conseille et accompagne employeurs, branches professionnelles et acteurs de la protection sociale complémentaire dans ces domaines.

La formation en pratique…

Quand et où ?

20 et 21 mai 2027
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8e

Combien ça coûte ?

1 980 €
Les frais de participation couvrent les journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

PPC 84

Introduction :

Présentation du système de protection sociale français et notions fondamentales en matière de protection sociale d'entreprise

Principes généraux en prévoyance et complémentaire santé

- Cadre juridique : loi Evin du 31 déc. 1989 et Livre IX Titre I du code de la sécurité sociale
- Obligations minimales de l'employeur :
 - Financement de la prévoyance au profit des cadres
 - Maintien de salaire en cas de maladie
 - Généralisation de la complémentaire santé
 - Portabilité des droits de prévoyance et santé

Mise en place des régimes et contrats collectifs et modification

- Dispositions de l'article L 911-1 du code de la Sécurité sociale
- Les différents types de mise en place et leurs modifications :
 - L'accord d'entreprise
 - Le référendum
 - La décision unilatérale de l'employeur
- Cas particulier des mandataires sociaux
- Synthèse sur les conditions à respecter pour que le régime soit collectif et obligatoire
- Le contrat responsable en complémentaire santé
- Principes pour la souscription, modification et résiliation du contrat collectif
- Suspension du contrat de travail et couverture d'assurance (notamment en cas d'activité partielle)
- Rupture du contrat de travail et couverture Santé : article 4 de la Loi Evin
- Résiliation du contrat collectif : hypothèses (classiques, RIA) et effets (prestations en cours de service, revalorisations, maintien de la garantie décès)

Règles fiscales et sociales applicables aux cotisations et aux prestations

- Aspects fiscaux : art. 39 et 83 du Code général des impôts
- Aspects sociaux : articles L.242-1 et D.242-1 du Code de la Sécurité sociale
- Zoom sur les catégories objectives et les dispenses d'affiliation
- Contributions sociales : CSG-CRDS, forfait social, TSA
- Traitement fiscal et social des prestations de prévoyance

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formation ultra clair, accessible et de qualité. »

EL, Consultante - APRIL ENTREPRISE

« Formateur intéressant plus support très bien fait et complet. Bonne idée d'avoir mis les textes juridiques dans les clés USB. »

EF, Actuaire certifié et Responsable Actuariat – CAISSE NATIONALE VIEILLESSE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

« Formation très dense, bien pensée et bien exposée. »

SC, Commercial Entreprises – Groupe AGRICA

« L'alternance théorie, cas pratiques est particulièrement pertinente et adaptée. »

NI, Assistante technico commerciale – MACIF SANTE PREVOYANCE